

IX. — LES VERRIÈRES ET LES TITULAIRES DES ÉGLISES. — Il est à désirer que les verrières du chœur, dans une église, soient employées à retracer l'histoire du Saint ou le Mystère qui en est le Titulaire.

On pourrait même réserver tous les vitraux de l'église dans ce but, si le sujet à traiter s'y prêtait.

X. — LES FONTS BAPTISMAUX. — C'est aux Fonts baptismaux que nous recevons le premier et le plus nécessaire des sacrements, le Baptême, qui nous fait chrétiens et qui nous initie à la vie spirituelle. Aussi, dans nos églises, après la chapelle où réside la divine Eucharistie, c'est la chapelle des Fonts baptismaux qui a droit aux principales préoccupations et aux plus riches ornements.

C'est bien ainsi qu'on en jugeait autrefois : témoin nos splendides Baptistères anciens.

Monseigneur fait remarquer le pénible contraste qui existe, dans quelques églises du diocèse, entre l'importante et surnaturelle destination des Fonts baptismaux et leur état d'exiguïté, de pauvreté et de délabrement.

Sa Grandeur désirerait : 1o Que la place des Fonts baptismaux fût toujours spécialement prévue et ménagée dans le plan des nouvelles églises (en entrant du côté de l'Evangile) ;

2o Que la chapelle des Fonts Baptismaux fût partout close de grilles très convenables et fermant à clefs ;

3o Que le Baptême de Notre-Seigneur Jésus-Christ y fût représenté dans un tableau, dans un vitrail ou dans une peinture murale. — On pourrait y faire figurer quelques autres scènes analogues au sujet ;

4o Que la cuve des Fonts baptismaux fût fermée par un couvercle soigné et surmonté d'une croix ;

5o Que cette chapelle, sous aucun prétexte, ne servît jamais de débarras ou de séjour pour les fidèles pendant les offices.

Avec ces précautions et un entretien convenable, les Fonts baptismaux apparaîtront partout dignes de leur importante destination.

Les prières indulgenciées imposées pour pénitence

Il est à peu près impossible d'admettre qu'un pénitent puisse